

Édito (ou point fort de la semaine) :

L'évènement phare de la semaine a été l'adresse du Président de la République aux Français à propos du COVID 19.

Chacun d'entre nous est conscient qu'il est impératif de faire face à la saturation progressive des services de réanimation. Alors que les taux d'incidence révèlent des écarts importants entre régions ou entre départements, il est pourtant difficile d'adhérer à des mesures qui, tout territoire confondu, limitent nos libertés : Extension des mesures de surveillance renforcées à tout le territoire métropolitain, maintien du couvre-feu à 19 h, limitations des déplacements, généralisation du télétravail, fermetures des écoles.

C'est d'autant plus difficile que ni les responsables sanitaires ni les médias ne fournissent au citoyen ordinaire, à l'opinion publique, les éclairages nécessaires à la compréhension de ces mesures. A titre d'exemple, la recrudescence du nombre de contaminations que les différentes chaînes de télévision répètent en boucle à longueur de journées est-elle imputable au variant anglais ou au couvre-feu à 18 heures qui a concentré certaines activités humaines sur des créneaux horaires réduits donc augmenté la promiscuité et les risques de contagion dans les lieux où elles se sont exercées ? Est-elle justement localisée dans ces zones de surveillance renforcée, dans les zones où le variant anglais sévit ou est-elle généralisée ? L'absence d'informations précises et indéniables, y compris dans le message présidentiel, nourrit le doute.

Parallèlement, lorsque des précisions sont données, elles sont trop souvent démenties. S'agissant des élèves des maternelles et du primaire on nous a indiqué hier qu'ils n'étaient pas des vecteurs de transmission du virus mais aujourd'hui on décide de fermer les écoles parce qu'elles sont désormais considérées comme des foyers potentiels de contamination. Où est la vérité ?

S'agissant des lits de réanimation, on nous a annoncé lors du premier confinement qu'on allait les porter de 5 000 à 12 000. Un an après le Président de la République indique qu'il y en a 7 000 et que l'objectif est d'atteindre 10 000. Qui croire et que croire ? Comme pour les masques ou les tests ou les vaccins, les annonces de lendemain qui chantent entretiennent le doute dès lors qu'elles sont aussitôt démenties par les faits.

Adhérer aux mesures définies au plus haut degré de l'Etat doit être aussi difficile pour les hospitaliers à qui l'on demande un effort supplémentaire alors qu'ils dénoncent sans succès depuis des années les postes non pourvus, les sous-effectifs et la dégradation de leurs conditions de travail, alors que les burn-out et les démissions se multiplient, alors qu'ils sont de moins en moins nombreux pour faire face à un surcroît de patients COVID et qu'ils sont dans l'obligation de laisser en attente une partie des patients non COVID.

R. VACHON

Sommaire :

- **L'écho des comités :** **Pages 3 et 4**
- **Autres infos locales :** **Page 4**
- **Dossiers :** **Pages 5 à 8**
 - **Les soignants**
 - **La psychiatrie**
 - **Le COVID**
 - **Les vaccins et les brevets**
- **Culture et santé :** **Page 9**

L'écho des comités :

CREIL – SENLIS 60

Les candidats de la Liste des élections Régionales
Ecologie-France-Insoumise-Parti Communiste-Parti Socialiste,
invitent les membres du Comité de Défense de l'Hôpital à débattre avec eux,
le Mercredi 7 Avril à 14h, à l'entrée de l'Hôpital Laennec sur le thème :

Quel avenir pour notre Hôpital ?

DIGNE-LES-BAINS 04

Depuis 12 mois de crise sanitaire, le personnel des hôpitaux et EHPAD est
épuisé, en souffrance.

L'ARS PACA en profite pour élaborer un projet de fusion entre l'hôpital de Riez
et les EHPAD de Puimoisson et Valensole

[Le tract](#)

TOURS 37

Le Laboratoire SERVIER condamné dans le procès du Médiateur

[Le communiqué du comité](#)

*

Journée Nationale de mobilisation pour le social et le médico-social

[L'appel unitaire](#)

En visite au CHRU le premier ministre et le ministre de la Santé ont annoncé mettre 165 millions d'€ sur la table en validant le plan de restructuration mais celui-ci s'accompagne d'une fermeture de 38 lits et des postes correspondants, s'ajoutant aux 120 qui l'ont déjà été depuis 2018.

[Le communiqué du comité](#)

RUFFEC

Journée-santé-du-7-avril-2021

A l'occasion de la Journée européenne contre la commercialisation du soin le comité réclame « Des moyens pérennes pour l'hôpital, les ehpad, la psychiatrie ... pour la santé dans sa globalité.

[Le communiqué du comité](#)

Autres infos locales :

CLICHY 93

Soignants, syndicalistes, représentants politiques, citoyens et salariés en lutte se sont rassemblés, jeudi, devant l'hôpital parisien pour exiger l'arrêt du projet de fusion. Un plan qui entraînerait la suppression de 400 lits par rapport à la capacité actuelle des deux structures et engendrerait 1 000 postes de soignants en moins.

[L'article du Figaro](#)

[L'intervention de Christophe PRUDHOMME](#)

Dossiers :

LES SOIGNANTS : Ni héros, ni salauds, ni perdreaux

Il y a un an le gouvernement utilisait honteusement l'image des soignants (-es), glorifiant les héros pour nous transformer en guerriers (-ères) sans armure et galvaniser les foules derrière nous.

Aujourd'hui ils et elles sont traités (-es) d'irresponsables quasi criminels (-les) qui retarderaient un "retour à la normale" pour toute la population !

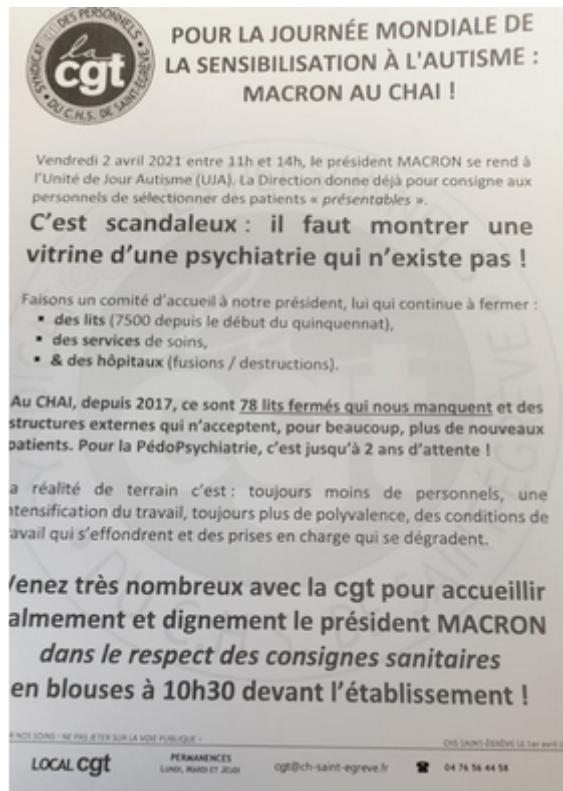
[Le communiqué de sudsantesociaux](#)

PSYCHIATRIE

Le Président de la République visite un établissement public de santé mentale, le Centre Hospitalier Alpes-Isère, à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation à l'autisme.

[L'article de Francebleu](#)

La CGT invite les soignants à l'accueillir calmement et dignement.



PRATIQUES SOIGNANTES
et
DIGNITE DES PERSONNES HOSPITALISEES SANS CONSENTEMENT

Les commissions départementales des soins psychiatriques (CDSP) scrutent chaque année à travers les dossiers des patients et leurs visites d'établissements psychiatriques, la façon dont les pratiques soignantes respectent la dignité et les droits de personnes hospitalisées sans leur consentement.

L'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) a collecté, fin 2020, auprès de ses délégations, les rapports annuels disponibles produits en 2017, 2018 et 2019 par ces commissions en vue de les étudier.

[Le rapport d'étude](#)

COVID

Après l'allocution du Président de la République Médiapart recueille des réactions de soignants.

[L'interview de Sophie Crozier, membre du comité scientifique et du comité national d'éthique](#)

Et sur leur blog les sages-femmes réagissent

[Tribune-dune-sage-femme-meprisee](#)

SANOFI face à la crise COVID. Que s'est-il passé ?

[L'émission de France-Culture](#)

**Après les masques, les tests, les vaccins :
Que sont devenus les 10 000 respirateurs commandés par le gouvernement ?**

[L'article de Francetvinfo](#)

Les directeurs médicaux de crise qui gèrent l'urgence dans les 39 hôpitaux de l'AP-HP expliquent avec transparence les choix qui s'imposent à eux.

[Article du Jdd du 27 mars](#)

VACCINS ET BREVETS

**Levée des brevets sur les vaccins COVID :
Question au gouvernement et réponse**

A l'Assemblée Nationale

[Intervention de Pierre DHARREVILLE Gauche démocratique et républicaine](#)

A l'international

78 organisations de la société civile dans toute l'Europe, appellent d'urgence nos gouvernements et les institutions de l'UE à mettre en œuvre une réponse basée sur une solidarité mondiale

[La lettre ouverte](#)

Culture et santé :

Covid – Vaccins – Propriété intellectuelle – Industrie pharmaceutique

Trois présentations pour introduire aux discussions :

Fabienne Orsi : Vaccins : des brevets aux patients

Nathalie Coutinet : L'industrie pharmaceutique dans la crise

Benjamin Coriat : Faire de la santé publique un bien commun : pourquoi comment

Visio-conférence des Economistes atterrés

Soigner encore – Clip CIH Rennes/CHU Nice

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02